



DESRIPTIF TYPE



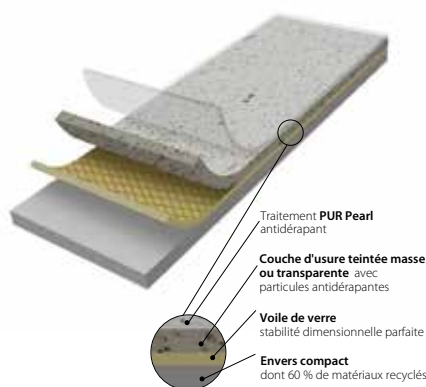
Revêtement de sol PVC hétérogène compact U4P3 en lés de 2 m

Fourniture et pose d'un revêtement PVC hétérogène compact en lés de 2 m de large classé U4 P3 E2/3 C2 de type SAFESTEP. Conçu et fabriqué en Europe, sa couche d'usure compacte de 0.7 mm d'épaisseur avec inclusion de particules antidérapantes lui accordera un classement R11/R12, une résistance exceptionnelle au poinçonnement de 0,02 mm et une excellente stabilité dimensionnelle et conforme NF EN ISO 23999 $\leq 0,10\%$.

Il bénéficiera d'un traitement PUR PEARL facilite l'élimination des taches et optimise l'entretien. Antistatique, le revêtement sera classé feu Bfl s1 et offrira un affaiblissement acoustique de 5 dB.

Le produit sera disponible avec un minimum de 9 coloris.

Il bénéficiera d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant⁽¹⁾).



MODE DE POSE & ENTRETIEN

Mode de pose :

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle suivant préconisations du fabricant et dans le respect du DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E. E1 : joints soudés à chaud sur support bois E2 : joints soudés à chaud sur support béton

E3 : joints soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du DTU 53.12. Notamment : Possibilité de mise en œuvre sur sous couche d'interposition de type SARLIBASE TE de FORBO suivant Avis Technique du fabricant. A prévoir : Eléments de finition (barres de seuil, joints de dilatation, plinthes, profilés de finitions en cas de remontées en plinthes...)

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage de mise en service des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Safestep R11
Classement UPEC	U4 P3 E2/3 C2
Certificat NF UPEC	n°311-024.1
Epaisseur totale	2,0 mm
Couche d'usure	0,70 mm
Masse surfacique totale	2 900 g/m²
Groupe d'abrasion	T
Poinçonnement rémanent	0,02 mm (exigence de la norme $\leq 0,10$ mm)
Réaction au feu	Bfl-s1* - n°89215730.02br (TÜV Rheinland)
Classification selon NF EN ISO 10582	23 - 34 - 43

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
- Classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire) : taux d'émission de TVOC $< 100 \mu\text{g}/\text{m}^3$.
- Conforme au règlement européen REACH**Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B)
- Conception et fabrication européenne à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.
- Technologie sans phtalate
- 60 % de contenus recyclés dans sa sous-couche
- 100 % recyclable (hors cadre amiante)
- Compatible programmes de recyclage TOURNESOL et PVC NEXT

* Valable sur tout support bois et incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose collée /Satisfait à la réglementation M3

⁽¹⁾ L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr). ** Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.